

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

~~~~~

N° 5045/104

OBJET :

ANNEXE

Expédié le .....

NOTES :

Bruxelles, 10 juil 1906

A M<sup>r</sup> Jorgeois  
22 Rue St. Boniface  
Ixelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet de votre  
lettre du 8 courant

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,  
à votre disposition, pourra  
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Jorgeois, l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,



le 8 <sup>sept</sup> 1906N<sup>o</sup> 5045/102

Bruxelles le 8 Septembre 1906

Messieurs,

M/ J'ai l'honneur de vous soumettre un tableau (portrait) du peintre Hennequin. Ce tableau n'a pas quitté ma famille depuis qu'il a été peint. Je puis donc vous en garantir l'authenticité.

Malgré les quelques soins dont il aurait besoin j'ai cru bon, pour ne pas l'abîmer, de ne pas y toucher. Il représenterait bien mieux si avoir un nouveau vernis qui lui donnerait plus d'éclat.

Si vous jugez, Messieurs, qu'il a une importance suffisante pour être acquis pour le musée, je vous prie de me faire savoir le prix que vous trouvez qu'il peut valoir car, n'ayant aucun point de repère pour mon appréciation, il m'est tout à fait impossible d'en fixer un prix moi-même.

Dans l'attente de votre décision, j'vous prie, Messieurs,



de recevoir mes salutations les plus  
empressées.

Forgeois

22 rue St Boniface  
Bruxelles.

N.B. Ce portrait est celui de  
M<sup>r</sup> Alexandre Forgeois qui est  
directeur des Messageries à Liège.

Il est typé à hauteur et sur  
le côté de l'épaul gauche.

Ce tableau a été payé mille  
francs à son auteur.

A



Jonghe

## RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *mon* ouvrage..... soumis à  
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de  
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en  
date du .....

Bruxelles, le

22-9-1906.

*afanys*